

**Lab.RII****UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE  
Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation****CAHIERS DU LAB.RII  
– DOCUMENTS DE TRAVAIL –****N°157****Juin 2007****IMPACTS SOCIAUX,  
ECONOMIQUES ET  
POLITIQUES DU  
BLANCHIMENT DE  
CAPITAUX****Eric VERNIER**

# IMPACTS SOCIAUX, ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU BLANCHIMENT DE CAPITAUX

## SOCIAL, ECONOMIC AND POLITICAL IMPACTS OF MONEY LAUNDERING

**Eric VERNIER**

**Résumé** – Le blanchiment de capitaux provoque dans les économies des dégâts considérables. Il est néanmoins nécessaire d'éviter le manichéisme angélique qui consiste à dire que «la guerre, c'est pas beau». En effet, certains pays et certains peuples profitent de la manne financière issue du blanchiment. Cet article s'évertue donc à montrer plusieurs facettes de l'impact du blanchiment de capitaux sur les économies, qu'elles soient positives ou négatives. Il montre qu'une volonté évidente de lutter contre ce fléau doit être nuancée par des considérations sociales et politiques.

**Abstract** – Money laundering causes important damages in economy. Nevertheless, we should stop playing the innocent: some countries do take advantage from the financial sources that money laundering enables. This article aims at distinguishing the different impacts that money laundering has on economy, impact that could be either positive or negative. In spite of evident urge to fight against this curse, we discuss the fact that opinions should be more finely-shaded

**IMPACTS SOCIAUX, ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU BLANCHIMENT DE  
CAPITAUX**

**SOCIAL, ECONOMIC AND POLITICAL IMPACTS OF MONEY LAUNDERING**

**Eric VERNIER**

**TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>1.LA GLOBALISATION CRIMINELLE</b>	<b>4</b>
<b>2. DE L'OPPORTUNISME A L'HYPOCRISIE</b>	<b>5</b>
<b>3. L'ECONOMIE CRIMINELLE EST SOURCE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL</b>	<b>6</b>
<b>4. L'ECONOMIE CRIMINELLE DETRUIT LES EQUILIBRES ECONOMIQUES</b>	<b>8</b>
<b>4.1. LES RISQUES MICROECONOMIQUES</b>	<b>8</b>
<b>4.2. LES RISQUES MACROECONOMIQUES</b>	<b>9</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>11</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>12</b>

## INTRODUCTION

Les avancées de la finance et ses innovations, la déréglementation et la globalisation ont profité aux organisations criminelles, qui se mondialisent et se structurent de façon impressionnante, afin de tirer profit de toutes les failles du système légal. La fluidité et l'opacité qu'a atteint ce système financier dérégulé est une véritable aubaine pour l'économie souterraine. Aujourd'hui, les organisations criminelles sont devenues des acteurs à part entière de la sphère économique allant jusqu'à devenir l'un des rouages de notre système.

Les progrès techniques et technologiques dans les domaines du transport, de l'informatique et des communications transforment le monde, qui paraît de plus en plus étroit. Les intervalles de déplacements ont été fortement réduits en durée. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer les cartes géographiques présentant les distances en temps et non en kilomètres. Par exemple, sur ce type de modèle relatif au TGV en France, Marseille est devenu très proche de Paris.

### 1. LA GLOBALISATION CRIMINELLE

La globalisation des marchés a pratiquement fait disparaître les frontières. Ces évolutions facilitent évidemment la tâche de toutes les organisations socio-économiques, qu'elles soient légales ou illicites. Par le passé, les organisations criminelles régnaient en général sur des territoires précisément délimités. Elles restaient circonscrites dans leur sphère d'influence, géographique et opérationnelle, et ne s'associaient que très rarement aux autres groupes. Aujourd'hui, les mafias aussi ont évolué, profitant de la progression de la mondialisation et des technologies. Elles ont notamment étendu leurs activités au point de ressembler quasiment à de véritables firmes classiques. Ces activités sont aujourd'hui menées dans le monde entier et très diversifiées : assassinats sous contrat, trafic d'organes, fraude à l'assurance, épuisement des ressources naturelles, fraude à la TVA, corruption, ... Il n'est pas rare par ailleurs que les organisations s'unissent entre elles, profitant d'économies d'échelle et de synergies. À l'image des entreprises légales, elles coopèrent par des accords tacites et informels, fusionnent pour atteindre la taille critique, s'associent pour unir des savoir-faire distincts tels des joint-ventures classiques.

La préoccupation actuelle des autorités nationales et internationales se concentre principalement sur les activités mafieuses des anciens pays de l'Est, qui après la chute du mur de Berlin ont découverts les vertus et avantages du capitalisme sauvage. En effet, il est généralement reconnu qu'entre 5 000 et 8 000 organisations criminelles comptant pas moins de 100 000 membres contrôlent de 25 à 40% du PNB de la Russie<sup>1</sup>. Selon le ministère russe de l'Intérieur, ces organisations possèdent ou dirigent dans le pays 40% des entreprises privées, 60% des entreprises d'État et jusqu'à 80% des banques. Quatre secteurs sont privilégiés dans leurs crimes à l'échelle internationale : le trafic des stupéfiants, le trafic d'armes, le blanchiment d'argent et l'exportation des ressources naturelles de la Russie (Vernier, 2006).

---

<sup>1</sup> Selon une étude de la Banque mondiale de février 2004, cité par l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* du 22 juillet 2004, les revenus des 23 premiers groupes industriels russes s'élèvent à 50 Md€ à comparer au budget de l'État fédéral russe d'un montant de 70 Md€. Employant 1,4 millions de salariés, ils possèdent 65% des entreprises pétrolières et de l'industrie automobile.

Le crime électronique fait maintenant partie de l'arsenal des organisations criminelles transnationales, et il prendra de l'ampleur dans les années à venir. Selon les Nations Unies, au moins 200 Md\$ provenant du trafic des stupéfiants sont blanchis chaque année, en grande partie au moyen de virements bancaires électroniques internationaux. Ces organisations peuvent utiliser des ordinateurs avec une multitude d'objectifs : pénétrer les systèmes informatiques des entreprises pour détourner des capitaux ou bloquer leur exploitation sur commande de concurrents, accéder à des informations stratégiques, faire chanter leurs dirigeants en menaçant de détruire les données, etc.

## 2. DE L'OPPORTUNISME A L'HYPOCRISIE

Les principales puissances économiques semblent impliquées de manière plus ou moins directe dans les processus de blanchiment de l'argent criminel. De nombreux États, notamment la France, tolèrent très largement la filialisation de leurs entreprises dans les paradis fiscaux. Des annexes de marchés financiers sont implantées dans ces centres offshore, permettant ainsi de traiter des opérations sensibles qui pourraient éveiller l'attention des organes de surveillance et de contrôle. Les Bermudes par exemple se sont spécialisées dans l'accueil de compagnies d'assurance et d'entreprises de réassurances, générant aujourd'hui plus de 40% de son PNB de 2,5 Md\$. Les îles Caïmans et les Antilles néerlandaises facilitent l'enregistrement d'émissions internationales. La Malaisie a préféré s'orienter vers la gestion de patrimoine. L'île d'Anguilla est devenue centre de paiement pour les sociétés Internet.

Certaines sociétés de conseil ont implanté leur siège dans des pays qui ne sont pas spécialement réputés pour leurs débouchés commerciaux : EADS à Amsterdam (zone franche), Schlumberger aux Antilles néerlandaises, PriceWaterhouseCoopers et Ernst and Young à Jersey, Accenture aux Bahamas et aux Bermudes. Le groupe de Rupert Murdoch spécialisé dans les médias, en utilisant des dizaines de filiales dans les paradis fiscaux, « affiche un niveau d'imposition fiscale cinq fois inférieur à celui de ses concurrents. »<sup>2</sup>

Les États-Unis autorisent explicitement les entreprises exportatrices (FSC ou *Foreign sales corporations*) à se domicilier dans leurs filiales situées dans des paradis fiscaux tels que les îles vierges, la Barbade ou Guam. Ainsi, elles peuvent vendre leurs produits à prix coûtant à leur filiale offshore qui les revend avec bénéfice à l'étranger. Il n'y a ainsi aucun impôt sur les profits à décaisser<sup>3</sup>. Cette largesse se substitue en fait à une subvention indirecte pour ses entreprises internationales dans les secteurs fortement concurrentiels tels que l'aviation civile, les ventes d'armes ou les grands travaux publics.

En définitive et pour rester synthétique, selon les autorités canadiennes<sup>4</sup>, trois nouvelles tendances dans l'art du blanchiment apparaissent :

- la légitimation : certains se lancent dans des activités légales, d'autres participent aux œuvres sociales et caritatives<sup>5</sup> et se font photographier au côté de personnalités dans les magazines *people* ;

---

<sup>2</sup> Source : T. Godefroy, P. Lascoumes, *La capitalisme clandestin*, Éditions La Découverte, 2004.

<sup>3</sup> Cette technique est utilisée aussi facilement avec les zones franches en France : les entreprises ne sont souvent bénéficiaires qu'au niveau de leur implantation dans ces zones fiscalement exonérées. Elles sont déficitaires en dehors.

<sup>4</sup> Source : Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

- la coopération entre organisations criminelles sur le modèle de la structure de réseau d'entreprises ;
- la complexité qui caractérise déjà la criminalité transnationale, devrait augmenter, notamment grâce au recrutement d'experts juridiques et financiers.

Cette intensification et cette diversification des crimes à l'échelle mondiale génère de plus en plus de dysfonctionnements des économies légales. Or, il est très facile d'agonir le crime organisé et demander son éradication, sa disparition définitive et irréversible. Cette position paraît aussi évidente que d'affirmer que « la guerre, ce n'est pas bien » ou « la faim dans le monde doit être combattue ». Ces tautologies sont tout à l'honneur de ceux qui les profèrent, mais restent seulement ce qu'elles sont, l'enfoncement de portes ouvertes. La réponse au crime transnational n'est pas aussi simple. Sur ce sujet, le manichéisme ne peut être retenu comme base de réflexion. Quelles sont en effet les sources de l'argent sale et quels sont les retombées économiques du blanchiment ?

### 3. L'ECONOMIE CRIMINELLE EST SOURCE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Les circuits de blanchiment utilisant les institutions financières rapportent à ces dernières les mêmes profits que les opérations sur l'argent propre. Les sommes blanchies représentent des montants colossaux, comparables aux prêts octroyés aux pays en voie de développement (Figure 1). Les entreprises sud-américaines reçoivent les fonds blanchis des cartels colombiens et développent les économies domestiques. Les firmes occidentales profitent aussi de la manne illicite par les investissements de fonds en mal de légitimité. Même les sociétés les plus humbles, comme les agences immobilières de la Côte d'azur ou les petites galeries d'art, peuvent y trouver leur compte avec l'argent sale russe (Vernier, 2005, 2006).

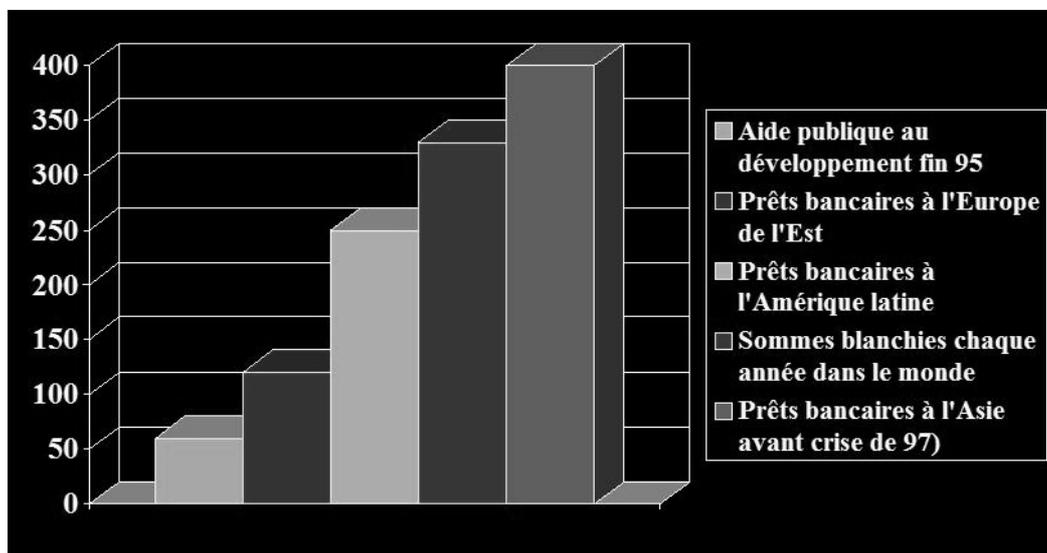


Figure 1 : Dette et blanchiment en Md\$ (FMI, 1998)

De même, la culture de pavot et de coca est constamment honnie par les gouvernements des pays industrialisés. Très certainement parce qu'ils n'ont plus la mainmise sur ces plantations

<sup>5</sup> La constitution d'une fondation permet aux criminels de se forger une image favorable dans les médias, mais leur offre concomitamment une nouvelle source de blanchiment. La structure est en général internationale et n'est pas soumise à l'obligation de publier ses comptes. De nombreuses associations possèdent des filiales dans des paradis fiscaux alors que ces pays ne sont pas donateurs.

et ce marché<sup>6</sup>. Mais, cette activité permet à des centaines de milliers de paysans de survivre<sup>7</sup>. La bonne conscience occidentale leur propose de changer de culture, pour en choisir une plus licite comme le café. Mais cette conversion ne leur permettrait même pas de survivre. L'argent blanchi issu de la drogue représente plus pour les pays producteurs que l'investissement des pays industrialisés dans les régions en développement (Figure 2).

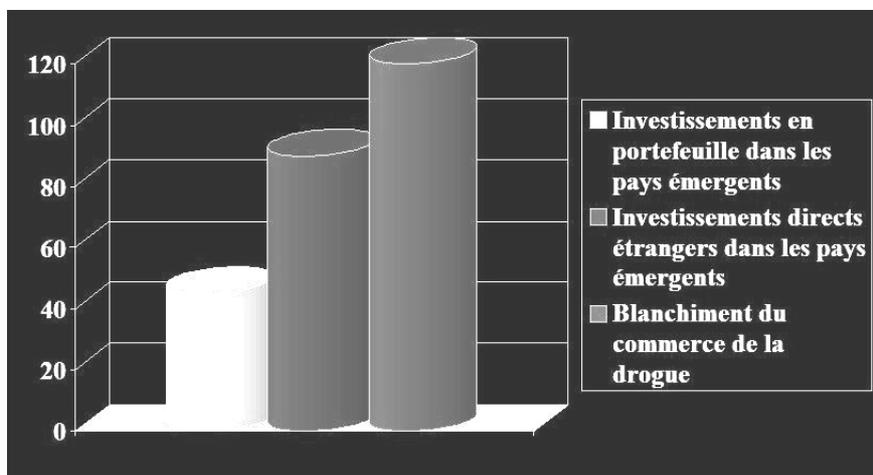


Figure 2 : Investissements nets et blanchiments en Md\$ (FMI, 1996)

Nassau, capitale des Bahamas, présente un système éducatif des plus développés, au même niveau que la plupart des pays industrialisés. Cette situation ne pourrait être possible sans le coup de pouce du dispositif fiscal et bancaire du pays. De manière plus anecdotique, à Nieu, une île minuscule de 1 800 habitants située à 2 500 milles de la Nouvelle-Zélande, le blanchiment permet la survie des autochtones. Quelque 300 banques russes y sont enregistrées. On peut y acheter une société de commerce international pour la somme de 1 000 \$ et acquérir une banque pour 10 000 \$ ! À Chypre, le secteur de l'implantation de sièges sociaux off-shore représente 12% du PNB, devenant ainsi la 3<sup>e</sup> richesse du pays après le tourisme et le transport maritime. Grâce à cette manne financière, l'île s'est transformée en vingt ans d'économie agricole en modèle européen<sup>8</sup>.

De nouvelles zones de production de cocaïers, de pavot et de cannabis sont apparues (pavot en Colombie, cocaïer en Géorgie). Selon Furet (2003), une des causes réside dans « *la mondialisation des échanges, aggravée souvent par la mise en place des Programmes d'ajustement structurel, qui contribue à la marginalisation des agricultures de nombreux pays, en particulier en Amérique latine et en Afrique.* » De même, la fin de la guerre froide a déclenché des guerres interethniques ou interreligieuses dans lesquelles les belligérants ne peuvent compter que sur les ressources des trafics en tous genres, la raison d'être de leurs protecteurs de l'Est ou de l'Ouest ayant disparu. Les anciens agents des services secrets qui avaient utilisé la drogue comme moyen de financer leurs opérations, ont souvent offert leurs compétences aux organisations criminelles. Le marché de la drogue est aujourd'hui colossal et éminemment rentable. Il faut savoir que rien qu'en France, pays historiquement et

<sup>6</sup> La Grande-Bretagne et la Chine entrèrent en conflit en 1839, car l'empereur de Chine interdit l'importation d'opium, marché contrôlé par les Britanniques (guerre de l'opium, 1839-1842).

<sup>7</sup> Environ 400 000 personnes vivaient des cultures illicites en Colombie.

<sup>8</sup> Source : *Le Nouvel Observateur*, 28 août 2003, p. 78.

culturellement paysan, les cocaïnomanes sont aujourd'hui deux fois plus nombreux que les agriculteurs, un million contre 500 000 environ<sup>9</sup>.

#### **4. L'ECONOMIE CRIMINELLE DETRUIT LES EQUILIBRES ECONOMIQUES**

L'opportunité du blanchiment de l'argent sale résulte d'un dysfonctionnement du système financier. C'est un acte répréhensible en lien étroit avec des activités criminelles comme le trafic des stupéfiants, le recel, la contrebande, le vol, etc. Il entraîne des effets délétères sur l'économie, mais aussi sur le bien-être social de certains pays déjà fragilisés. Duchaine (2002) estime que ce sont les blanchisseurs « *les véritables criminels, bien qu'ils ne se salissent jamais les mains, ne laissent que peu de traces de leurs délits et se dissimulent derrière des montages financiers astucieux.* »

##### **4.1. Les risques microéconomiques**

D'un point de vue microéconomique, le risque provient essentiellement de la déstabilisation potentielle de certains secteurs privés légaux d'une économie par leur pénétration avec des fonds d'origine illicite. Les blanchisseurs cherchent aujourd'hui à « prélever » l'argent sale au moyen de sociétés légales, afin de contourner les nombreuses mesures d'identification mises en place dans les banques. Aux États-unis par exemple, les blanchisseurs ont longtemps utilisé et utilisent encore souvent des restaurants pour blanchir les profits résultant du trafic de l'héroïne. L'intérêt de cette pratique est évident, car les produits des activités légales de l'entreprise sont mêlés avec ceux provenant des crimes. Ces sociétés de façade disposent ainsi d'une capacité financière considérable qui est utilisée souvent systématiquement pour subventionner les produits ou les services. En clair, ces entreprises offrent leurs produits à un prix inférieur au prix de revient qui correspond au prix du marché. Les entreprises légitimes, qui doivent recourir au marché financier pour se procurer les capitaux nécessaires à leur activité, ne sont donc plus en mesure de concurrencer les sociétés financées au moyen des capitaux illégitimement acquis.

En conséquence, les organisations criminelles réussissent dans un premier temps à évincer les entreprises légales de ce secteur, qu'elles contrôlent par la suite. Elles peuvent alors augmenter le prix d'offre, accroissant ainsi encore un peu plus leurs bénéfices. Au final, le secteur entièrement détenu par les mafias devient par définition monopolistique, avec toutes les caractéristiques néfastes qui en découlent en termes de prix, de gamme de produits, de qualité. Les blanchisseurs achètent souvent les entreprises vendues par des États dans le cadre des privatisations pour réformer l'économie, comme ce fut le cas cette dernière décennie en Europe de l'Est. Les organisations criminelles disposant généralement de moyens financiers considérables, elles peuvent facilement enchérir sur les investisseurs honnêtes.

L'objectif des blanchisseurs lorsqu'ils prennent leurs décisions d'investissement pendant la phase d'intégration, ne correspond pas au principe économique d'optimisation du rendement des capitaux placés. Leur souci majeur se résume à la dissimulation et à la protection efficaces

---

<sup>9</sup> Ce chiffre d'un million est régulièrement repris dans les débats sur la dépénalisation des drogues douces et correspond à l'ensemble des usagers d'opiacés, même occasionnels. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) avance quant à lui un nombre oscillant entre 150 et 200 000 usagers d'opiacés et de cocaïne à problèmes. Ce chiffre est sous-évalué, puisque le qualificatif « à problèmes » fait référence à une consommation régulière induisant un recours au système sanitaire et social ou ayant conduit à des poursuites par le système répressif. On peut donc estimer le chiffre réel entre ces deux extrémités.

de leurs fonds. Les ressources ne sont donc pas forcément placées dans les secteurs les plus rentables, contribuant ainsi à la croissance du pays. Le blanchiment de l'argent casse donc le mécanisme du marché, selon lequel le prix d'un bien est déterminé par la confrontation de l'offre et de la demande. Cette organisation entraîne une allocation optimale des ressources, car les facteurs de production sont toujours mis à la disposition des secteurs les plus rentables, contribuant ainsi à la croissance d'une économie. Dans certains pays par exemple, les immeubles et les hôtels ne sont pas construits pour répondre à la demande, mais en fonction des intérêts à court terme pour des blanchisseurs<sup>10</sup>. Quand ils perdent l'intérêt attaché à ces secteurs (disparition d'incitations fiscales par exemple ou suppression de l'anonymat des investisseurs), ils les abandonnent et par conséquent, ces secteurs d'activité s'effondrent entraînant un préjudice grave pour l'économie du pays (McDowell et Novis, 2001)<sup>11</sup>.

## 4.2. Les risques macroéconomiques

Du point de vue macroéconomique, les autorités gouvernementales ont commencé à accorder une importance significative au blanchiment qu'à compter de la fin des années 80. Cependant, si nous considérons les estimations des différentes sources dont le FMI qui estime que l'activité de blanchiment atteint déjà le PNB de certaines économies nationales, et si nous tenons compte des abondantes transactions financières successives, généralement effectuées pendant la phase d'empilement, qui franchissent les frontières nationales, nous pouvons raisonnablement penser que les nations subissent de fortes nuisances sur le plan macroéconomique.

Certains spécialistes estiment que l'impact peut porter sur de nombreuses variables macroéconomiques essentielles telles que les prix, la croissance économique, la balance des paiements, le taux de change et par conséquent, sur la politique économique et monétaire du pays infiltré (Bongard, 2001 ; GAFI<sup>12</sup>). « Il existe une relation étroite entre la dette mondiale, le commerce illicite et le blanchiment de l'argent sale. Depuis la crise de la dette au début des années 80, le prix des matières premières a plongé, entraînant une baisse dramatique des revenus des pays en développement. Sous l'effet des mesures d'austérité dictées par les créanciers internationaux, des fonctionnaires sont licenciés, des entreprises nationales bradées, des investissements publics gelés, et des crédits aux agriculteurs et aux industriels réduits. Avec le chômage rampant et la baisse des salaires, l'économie légale entre en crise. Dans beaucoup de pays, une économie souterraine alternative s'est développée, terrain fertile pour les mafias criminelles. [...] En Bolivie, la "nouvelle politique économique" préconisée par le FMI et appliquée en 1985 contribua à l'effondrement des exportations de minerai d'étain et au licenciement massif de mineurs par le consortium minier d'État Comibol. Les indemnités de licenciement versées aux travailleurs furent réinvesties dans l'achat de terres dans les zones de production de coca, provoquant un important accroissement du commerce de narcotiques. De même, le programme d'ajustement structurel et de "stabilisation économique" mis en oeuvre au Pérou par le président Alberto Fujimori provoqua des ravages. Le "Fujichoc" de 1990 (qui incluait une multiplication par trente du prix du pétrole du jour au lendemain)

---

<sup>10</sup> C'est du même ordre d'idée que les placements dans l'immobilier ou dans les quirats de navires des DOM-TOM (loi Pons remplacée par la loi Paul) qui offrent la possibilité de défiscaliser et qui sont utilisés dans ce seul but.

<sup>11</sup> L'ensemble de ces analyses est développé par J. McDowell et G. Novis, experts du *Bureau International Narcotics and Law Enforcement Affairs* du Département d'état des États-Unis.

<sup>12</sup> Le Groupe d'Action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental visant à développer et promouvoir des politiques nationales et internationales afin de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le GAFI a été fondé en 1989 par le G7 et a publié 49 recommandations afin de satisfaire cet objectif.

entraîna la destruction de la production agricole légale (café, maïs et tabac) et un développement rapide des cultures de coca dans la région du haut Huallaga. [...] En Afrique, la suppression des barrières commerciales et le dumping des surplus céréaliers européens et américains sur les marchés locaux ont entraîné le déclin dramatique des productions agricoles vivrières. L'autosuffisance alimentaire a été sapée et plusieurs pays, écrasés sous le poids de la dette extérieure, se sont tournés vers la culture du cannabis. Au Maroc, des milliers de paysans se sont mis à la culture du haschich. Ce dernier donne lieu à des échanges extérieurs illicites d'une valeur équivalente à la totalité des exportations agricoles marocaines légales. Dans plusieurs pays d'Afrique, les mafias de la drogue ont aussi réussi des percées significatives dans la politique locale. »<sup>13</sup>

Selon le GAFI, le blanchiment constitue aussi une menace réelle pour les institutions financières dont la réputation constitue l'un des actifs les plus précieux. C'est pourquoi elles ont tout intérêt à mettre en place des dispositifs efficaces contre les attaques des blanchisseurs. S'il est facile pour les blanchisseurs d'intégrer les fonds illégaux dans le circuit financier légal au moyen des dépôts bancaires, soit parce que l'institution financière n'est pas dotée d'un dispositif efficace soit parce que les salariés, soit parce que les dirigeants sont corrompus, la banque devient une véritable composante du réseau criminel, complice des forfaits. Si l'affaire est portée à la connaissance du public, des conséquences défavorables surviendront automatiquement : défiance des autres intermédiaires financiers, contrôle renforcé des autorités de tutelle, méfiance des clients.

L'ampleur de la circulation transnationale des capitaux illicites et de leur dissimulation dans les systèmes économiques légaux peut s'approximer par la somme des balances des paiements de tous les pays. À partir de l'hypothèse logique que l'addition de l'ensemble des balances des paiements doit être égale à zéro, car les biens et services exportés par un pays doivent forcément être absorbés en totalité par les pays importateurs, on constate néanmoins que le total des exportations excède généralement celui des importations. Cette différence, à hauteur de 145 Md€ en 2002 et 197 Md€ en 2001, est qualifiée de « trou noir » des balances des paiements mondiales. Plusieurs raisons expliquent l'existence de cette différence :

- certains pays accroissent artificiellement pour des motivations électoralistes les chiffres de leurs exports ;
- les personnes qui doivent payer des intérêts les déclarent généralement tandis que les personnes qui en gagnent cherchent souvent à les dissimuler ;
- la plus grande part de cette différence provient cependant des transferts physiques ou électroniques d'argent illicite et de l'existence des paradis fiscaux. D'autre part, les opérations financières avec les pays offshore sont souvent déclarées uniquement par les pays non offshore.

Le déséquilibre mondial est encore accentué par le blanchiment de capitaux, qui peut intervenir pratiquement partout. L'objectif des blanchisseurs consistant à faire revenir les fonds d'origine illégale vers l'individu qui les a générés, ils préfèrent généralement faire transiter les fonds par des zones dotées de systèmes financiers stables. D'autre part, une concentration géographique des capitaux se produit aussi au moment du placement, les fonds étant généralement traités dans des zones relativement proches de celle où se déroule l'activité criminelle. Les disparités entre les régimes nationaux de lutte contre le blanchiment vont être exploitées par les blanchisseurs qui ont tendance à déplacer leurs réseaux vers des pays et des institutions financières n'ayant pas pris de contre-mesures rigoureuses ou efficaces. Or, les

---

<sup>13</sup> Source : *Le Monde Diplomatique*, Décembre 1996.

pays en voie de développement ne peuvent pas se permettre d'être trop regardants quant à la source des capitaux qu'ils attirent. Le blanchiment contribue au marasme économique et social des pays pauvres au profit le plus souvent des pays industrialisés. Enfin, et la liste n'est pas exhaustive, le blanchiment permet aux activités criminelles de perdurer, car l'argent qui reste sale ne peut être réinvesti. Il offre aussi au terrorisme les quantités colossales de ressources dont il a besoin pour exister et se développer. Les opérations du 11 septembre 2001, les combats afghans, irakiens, la formation des kamikazes notamment, nécessitent un financement digne des plus grands conglomérats internationaux. Les avoirs de la famille Ben Laden dans plusieurs dizaines de pays montrent à quel point le blanchiment d'argent sale risque de mettre en péril les démocraties.

## CONCLUSION

Le blanchiment cause des dégâts considérables aux économies les plus fragiles. Ainsi, la crise russe de 1998 a été provoquée en partie par la gigantesque évasion de l'aide et des crédits internationaux en direction de centres offshore comme Nauru. La mafia russe aurait en effet cette année là transféré environ 70 Md\$ vers cet îlot du Pacifique).

« Mais le système politique et financier local joua aussi son rôle en favorisant massivement le blanchiment des profits illicites et mafieux. A la fin 1999, alors que le PIB thaïlandais s'était contracté de 10 % en 1998, et que les surcapacités immobilières étaient estimées à plus de 300 000 unités dans la région de Bangkok, les prix de vente n'avaient pas baissé. Cette stabilité, incompréhensible en termes de lois du marché, devient intelligible si l'on y voit l'emprise des circuits de blanchiment et des retards qu'elle provoque dans l'assainissement du secteur financier. [...] C'est ce qui explique que la chute réelle des prix immobiliers - de 30% à 70 % depuis le début des années 1990 - ne se soit pas accompagnée d'une hausse correspondante des transactions. La durée exceptionnelle de la crise japonaise, malgré de multiples plans de relance gouvernementaux engageant chaque fois plusieurs points de PIB, ne se comprend qu'en intégrant la dimension du blanchiment et l'activité des réseaux criminels qui socialisent les pertes de leurs emprunts non remboursés et privatisent les bénéfices mafieux. De 1985 à 1995, le PIB japonais a crû de 52 %, tandis que l'ensemble des actifs de l'économie progressait de 85 %. La différence entre ces deux chiffres montre la persistance d'une bulle spéculative clairement située dans le secteur immobilier, puisque la correction des cours des années 1980 est bel et bien acquise. Or c'est précisément le terrain de prédilection des yakuzas et de leurs manoeuvres invisibles qui retardent les ajustements du marché. »<sup>14</sup>

Les difficultés sont d'autant plus fortes qu'il existe aujourd'hui une confusion entre argent sale et économie légale. Il n'y a en fait qu'un monde et qu'un système, dans lequel sont enchevêtrées activités légales et illégales. C'est en cela que réside le principal atout des organisations criminelles qui se fondent totalement au sein même de la société et qui se contentent d'évoluer, de se développer en corrélation avec le monde légal. Le schéma qui voudrait donc opposer deux mondes, celui de l'illicite créant constamment des méthodes de blanchiment et celui du légal inventant les moyens de lutte, ne rendrait compte que d'une partie de la réalité. La plupart des spécialistes rappellent l'instabilité financière générée par ces flux internationaux opaques. Le phénomène de gonflement de bulles financières, telles que celle du début des années 2000, se trouve de plus en plus mobile et imprévisible, car

---

<sup>14</sup> Source : *Le Monde Diplomatique*, Avril 2000.

l'ensemble des fonds placés dans les centres offshore serait en augmentation de 12 % par an. De même, la déstabilisation de la sécurité de recouvrement par l'action de banques fantaisistes les préoccupe. Il est parfaitement possible de créer sa banque personnelle et d'imprimer ses propres chèques au Monténégro avec un capital social de 18 000 €<sup>15</sup>.

La principale évolution en ce qui concerne les organisations criminelles apparaît dans leur puissance financière, politique et économique, due à l'accumulation des profits du crime organisé, de plus en plus vaste depuis une vingtaine d'années. Ce qui frappe aussi est la façon dont elles se sont adaptées, en suivant les évolutions économiques et en s'intégrant parfaitement dans le monde légal. Les systèmes légaux offrent toutes les opportunités nécessaires avec l'argent de plus en plus dématérialisé ; les nouvelles technologies permettant de transférer des montants de compte à compte en jonglant avec les paradis fiscaux ; les marchés financiers de plus en plus puissants sur lesquels les mafias viennent simplement dissimuler et placer leur argent. On semble être entré dans une nouvelle ère où les organisations criminelles surfent sur les opportunités créées par les évolutions de l'environnement, qu'elles soit économiques ou législatives. C'est donc bien la société elle-même qui fournit les outils dont les blanchisseurs se servent.

« En même temps que les repères, les lignes de démarcation entre économie « propre » et économie « sale » s'estompent. Véritables zones de non-droit, les paradis fiscaux permettent aux firmes censées appartenir à la première, de tourner la loi fiscale pour en tirer des avantages de compétition ou de falsifier leur comptabilité en utilisant le biais de sociétés virtuelles ; ils sont le lieu incontournable du blanchiment de l'argent sale issu de tous les trafics illégaux ; ils alimentent les filières de financement du terrorisme. Les opérations de l'économie « propre » bénéficient des mécanismes de l'économie « sale » et réciproquement, celle-ci ne pourrait se développer sans la compétence d'hommes de loi - honorés sinon honorables - ayant pignon sur rue, sans la « compréhension » de quelques banquiers peu curieux de connaître l'origine des fonds qui leur sont confiés, sans le sacro-saint secret bancaire auquel tant d'hommes de finance manifestent un si réel attachement. Une véritable symbiose s'établit entre les deux économies. Comme le dit le juge Jean de Maillard, elles ne se développent pas l'une contre l'autre, mais l'une par l'autre [...] »<sup>16</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bongard K., *Wirtschaftsfaktor Geldwäsche*, Deutscher Universitäts – Verlag, 2001.
- Cheverchon A., « Les ratés d'une riposte à l'échelle mondiale », *Le Monde*, 18 février 2003.
- Collectif, « Mafias, banques, paradis fiscaux : la mondialisation du crime », in *L'Économie Politique*, N° 15, 3<sup>e</sup> trim. 2002.
- Fabre G., « Du blanchiment aux crises », *Le Monde Diplomatique*, N° 553, Avril 2000.
- Flatten T., *Zur Strafbarkeit von Bankangestellten bei der Geldwäsche*, 1996.
- Flury G., « La lutte anti-blanchiment : une contrainte, une nécessité et une opportunité à haut risques », *Banque Magazine*, N° 639, Septembre 2002.
- François L., Chesney M., Chaigneau P., *Criminalité financière*, Editions d'Organisation, 2002.
- Furet F., « Économie de la Cosa Nostra : le trafic de stupéfiants », *Banc Public*, N° 117, Février 2003.

---

<sup>15</sup> Source : *Libération*, 8 mars 2000.

<sup>16</sup> René PASSET, président du conseil scientifique d'ATTAC, « Rationalité et cohérence d'une mondialisation à finalité humaine », Courriel d'information ATTAC, n° 415, Avril 2003.

Maillard (de) J., *Un Monde sans loi*, Paris, Stock, 1998.

McDowell J., Novis G., « The Consequences of Money Laundering and Financial Crime », *Economic Perspectives*, Vol. 6, N° 2, May 2001.

Montebourg A., Peillon V., « La lutte contre le blanchiment des capitaux en France : un combat à poursuivre », *Rapport d'information*, Assemblée Nationale, 2002.

Moulette P., « Blanchiment de capitaux : les dernières tendances », *L'Observateur OCDE*, 21 décembre 2000.

Pasquier S., « Les mafias russes menacent l'Europe », *L'Express*, 28 juin 2004.

Raufe X., *Planète mafieuse, atlas pratique de la grande criminalité organisée internationale*, Juin 1994.

Varese F., « Is Sicily the Future of Russia? Private Protection and the Rise of Russian Mafia », *Archives Européennes de Sociologie*, XXXV, 1994, p. 224-258.

Vernier E., *Techniques de blanchiment et moyens de lutte*, Paris, Dunod, 2005.

Vernier E., « Economie parallèle russe et intégration européenne », *Séminaire international La Russie européenne*, Dunkerque, 14-15 déc 2006.